

**CONCOURS CONTRÔLEUR  
DES DOUANES ET DES DROITS INDIRECTS\***



**BRANCHE CONTRÔLE DES OPÉRATIONS COMMERCIALES ET D'ADMINISTRATION**

Ce Concours permet de devenir fonctionnaire du ministère de l'action et des Comptes Publics en passant sans limite d'âge le concours de catégorie B. Ce concours permet d'accéder à une grande variété de métiers.

Le contrôleur peut sélectionner la branche « contrôle des opérations commerciales et d'administration » au sein de la direction des douanes, qui permet d'accéder aux corps suivants :

- Vérificateur des marchandises, chargé du contrôle et de l'application des droits et taxes, ainsi que des formalités douanières auxquelles sont soumises les marchandises importées et exportées
- Enquêteur au sein d'une équipe, en charge du contrôle et de la vérification, en entreprise et sur documents, des opérations effectuées par les sociétés, etc..
- Rédacteur spécialisé à la Direction Générale ou dans des directions territoriales des douanes.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

- Etre de nationalité française
- Pas de conditions d'âge
- Jouir de tous ses droits civiques
- Les mentions de l'extrait N°2 de l'extrait de casier judiciaire doivent être compatibles avec la fonction
- Etre en position régulière par rapport au service national
- Etre de nationalité française, membre de l'Union Européenne ou membre d'un des pays de l'Espace Economique Européen
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions
- Satisfaire à l'enquête administrative préalable au recrutement
- Titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre équivalent de niveau 4 ou de justifier d'une expérience d'au moins trois ans à temps plein dans un emploi de niveau au moins équivalent à celui exercé par un contrôleur des douanes

**PRÉREQUIS D'ENTRÉE EN PREPA CONCOURS**

Bac ou niveau supérieur

**MODALITÉS DU CONCOURS**

Le concours se réalise en 3 étapes :  
Pré-admissibilité, admissibilité puis admission

**PUBLIC VISÉ**

Tous publics individuels, étudiants, salariés ou demandeurs d'emploi

**MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES**

- Formateurs - Culture générale et composition française - Spécialistes
- Plateforme Informatique - Vidéo - Projecteur
- Mises en Situation - Entretiens individuels oraux - travail sur des annales d'épreuves antérieures

**MODALITÉS DE FORMATION**

25 semaines de 25 heures dont 5 heures de sport soit 625 heures

*\*Les dates des concours sont publiées par le Ministère concerné. Elles peuvent être variables.*



# Programme de la formation

CONTRÔLEUR DES DOUANES ET DES DROITS INDIRECTS

BRANCHE CONTRÔLE DES OPERATIONS COM ET ADMIN



Tous les métiers préparés avec les concours administratifs ont en commun des compétences en termes de :

## → COMMUNICATION :

- savoir écouter
- savoir établir des relations de confiance avec chaque individu
- savoir recueillir et transmettre des informations pertinentes à l'oral ou à l'écrit

## → ORGANISATION :

- organiser son travail
- savoir analyser et évaluer tout type de situations
- élaborer et conduire des démarches d'intervention
- respecter des protocoles précis selon les bonnes pratiques

## → SAVOIRS-ÊTRE :

- empathie, bienveillance, calme, patience, rigueur, éthique, etc.

**Il est donc nécessaire de bien se connaître.**



## LE PROGRAMME DE LA FORMATION

### Matières enseignées :

- Français (expression écrite, maîtrise langagière, résumé de texte, dissertation...)
- Communication orale et techniques d'entretien
- Mathématiques et Raisonnement logique
- Culture générale
- Culture générale professionnelle
- Anglais - Traduction
- L'épreuve d'option B (Economie)
- Préparation physique et mentale

Le plus :  **PROJET**  
*Voltaire*

ÉRUDIS FORMATION AVIGNON  
Tél. : 04 90 82 15 00  
E-mail : a.garcia@erudis.pro  
Site : www.sante.erudis.pro

ÉRUDIS FORMATION AIX  
Tél. : 04 42 24 49 49  
E-mail : a.bouhassoun@erudis.pro  
Site : www.aix.erudis.pro

ÉRUDIS FORMATION NICE  
Tél. : 04 93 17 29 30  
E-mail : a.bouhassoun@erudis.pro  
Site : www.nice-erudis.fr

